

# DECLARATION

Au Comité d'Hygiène et Sécurité (CHS) DASCO  
du jeudi 25 juin 2009

## CENTRE DE LOISIRS D'ETE (CLE) 2009 A PARIS : SITUATION PREOCCUPANTE !

La CGT animation de la Ville de Paris souhaite faire la déclaration suivante concernant la campagne d'été 2009 à Paris.

Ce sont jusqu'à 16 000 enfants de 3 à 13 ans qui seront accueillis à la journée durant l'été.

La Direction des Affaires Scolaires (DASCO) affiche l'objectif général « d'accueillir dans les meilleures conditions les élèves de la Capitale » (document unique DASCO 2009).

Qu'en n'est-il ?

D'abord nous déplorons, années après années, l'absence de pré-inscriptions effectives des enfants à Paris. Les équipes d'animation vont démarrer l'été le lundi 6 juillet sans connaître le nombre exact d'enfants qui se présenteront. Comment constituer des équipes en respectant les normes d'encadrement de jeunesse et sports (1 animateur pour 8 enfants en maternelle, 1 pour 12 en élémentaire) en n'ayant que des évaluations fournies par la Ville de Paris.

Peut-on offrir des vacances bien organisées aux enfants en l'absence d'information stables sur leur nombre ? Les évaluations de la Ville de Paris ? Parlons-en !

L'accueil des jeunes parisiens(nes) a lieu sur les écoles, le matin entre 8 h 20 et 9 h. Les équipes d'animations n'ont qu'un accès restreint aux locaux de l'école. Essentiellement cours, préau, dortoir et réfectoire. Est-il raisonnable de penser qu'il s'effectuera dans de bonnes conditions lorsqu'on envisage les exemples d'afflux suivants :

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| - Maternelle Mouffetard (5 <sup>ème</sup> ) :            | 152 enfants.                         |
| - Élémentaire « Pierre Brossolette (5 <sup>ème</sup> ) : | 156 enfants                          |
| - Maternelle Roquepine (8 <sup>ème</sup> ) :             | 140 enfants                          |
| - Le Centre Maindron/Jacquier (14 <sup>ème</sup> ) :     | 296 enfants                          |
| - Le Centre Jouffroy d'Abbans (17 <sup>ème</sup> ) : -   | 264 enfants (dont 168 en maternelle) |

Sur de très nombreux points d'accueil, la DASCO prévoit plus de 100 enfants.

Nous constatons que la qualité du service d'animation et le bien être des enfants s'en trouvent mis à mal.

De surcroît, la réglementation Jeunesse et Sport interdit l'habilitation de centre d'accueil et de loisirs au-delà de 300 enfants. Or, nous le savons bien, dans certains cas, en l'absence de pré-inscription, le nombre d'enfants est sous-évalué. Certains CLE dépassent ce nombre.

La CGT animation prendra ses responsabilités et interpellera les autorités de tutelle dès lors qu'elle constatera des dépassements flagrants.

Nous interrogeons, d'une façon générale, sur le laxisme dans l'organisation et la conception des campagnes d'été à la Ville de Paris.

Pourquoi ouvrir aussi peu d'écoles ?

Pourquoi les budgets de fonctionnement sont t-ils aussi faibles ? En moyenne, un Directeur de CLE dispose d'un budget mensuel de 4 €uros par enfant pour assurer les sorties payantes notamment.

Avant l'€, les équipes d'animation disposait de 7 francs par jour et par enfant, soit environ 20 €uros mensuels.

De plus, les animateurs(trices), années après années, interpellent la Ville de Paris sur les conditions exécrables de travail durant cette période : la pénibilité et le rythme de travail durant le mois exercé découragent de nombreux professionnels. Participe aussi à ce découragement, le fait, de ne plus mener de véritables projets d'animation mais de participer à une entreprise de remplissage de cars, systématique, même lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises et nécessiteraient des alternatives qui ne sont jamais entendues.

Pour la campagne d'été 2009, la CGT animation demande à la Ville de Paris d'ouvrir des points d'accueil supplémentaires partout où cela s'avère nécessaire

Nous demandons à la Ville de Paris de s'engager sur des pré-inscriptions effectives dès l'été prochain, seul moyen d'harmoniser et d'organiser au mieux l'accueil des enfants sur les centres de loisirs d'été.

Nous demandons à la Ville de Paris une fois de plus que soit remis à plat son dispositif d'été : budget, locaux, transports, organisation, conditions et rythmes de travail des animateurs et accueil des enfants.

A défaut de prise en compte de nos interpellations, nous considérerions que l'objectif affiché de la Ville de Paris « d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions » ne serait plus une priorité pour la municipalité parisienne.

**PARIS, le 25 juin 2009**